

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 20 février 2013

CG 13/2^{ème}/III-14

L'an deux mille treize, le 20 février, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
MUSEE DES ARTS DE LA TABLE**

—
FREQUENTATION 2012

15 893 personnes ont fréquenté l'abbaye et le musée des arts de la table en 2012 soit une augmentation continue depuis 2010, parmi eux 3674 enfants venus de tout le département, dans le cadre des animations pédagogiques. Ce dernier chiffre est légèrement inférieur à celui de 2011, à cause des travaux en cours.

**I – FONCTIONNEMENT
2013**

Pour la saison 2013, je vous propose de reconduire le fonctionnement habituel :

Période d'ouverture du 2 mai au 30 septembre 2013, à l'exclusion du lundi et du dimanche matin.

✧ Horaires

**Ouverture du mardi au samedi de
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
le dimanche de 14 H à 18 H**

Le reste de l'année, les visites ont lieu **sur rendez-vous** pour les groupes, en fonction des disponibilités.

Comme chaque année, des saisonniers compléteront le dispositif permanent.

✧ Tarifs et Produits en vente

Les tarifs pratiqués en 2013 et la liste des produits mis à la vente sont présentés à votre approbation en annexe.

✧ Animations estivales

Le 29 mars et le 18 avril, participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts » : « rendez-vous marionnettiques avec le Mexique » le 29 mars et « Les trésors de Papyc » le 18 avril.

Les 17 et 18 mai au soir, de 21 h à minuit, les **Nuits de l'Abbaye**, spectacle sur mesure conçu par la compagnie Arène Théâtre.

Le samedi 27 juillet au soir, **pique-nique-concert** par Sylvain Reverte et son groupe pop-rock, artiste découvert par Francis Cabrel dans les Rencontres d'Astafort.

Le samedi 3 août au soir, **ciné-concert** avec la projection de « Nanouk l'Esquimau », film de Robert Flaherty, 1922, accompagné des improvisations d'Alexis Kowalczewski et Frédéric Machemehl.

Le 10 août au soir, **l'Abbaye en scène**, visite nocturne et décalée de l'abbaye accompagnée par un artiste de cirque sous forme de tableaux, numéros, apparitions autour des arts du cirque.

Du 12 et 15 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, **les Médiévales de Belleperche** auront pour thème le jeu et l'enfance.

Toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit.

✧ Budget

Pour le fonctionnement de l'abbaye, je vous propose un budget global de **89 000 €** qui regroupe les frais de fonctionnement et le budget animations.

II – INVESTISSEMENT 2013

✧ **Musée des Arts de la Table**

En 2012, quarante-six lots ont rejoint les collections du musée, parmi lesquels dix sont issus de dons.

✧ **Travaux**

Les travaux de la **restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie** estimés à 1 685 200 € H.T soit 2 015 500 € TTC ont démarré en septembre 2011.

Les 1ère et 2ème tranches (cellule Nord et galerie centrale) sont achevées, et l'ensemble de cette opération sera terminé fin 2013. Je vous propose donc de ratifier un crédit de **259 500 €** à l'article 23817 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous propose d'adopter un programme de révision des toitures pour un montant de **50 000 €**, avec une aide de **12 000 €** de l'Etat, ainsi qu'un crédit de **50 000 €** pour la mise en sécurité de l'abbaye, comme préconisé par un rapport de gendarmerie pour se prémunir des intrusions et vols éventuels, et de ratifier les crédits correspondants à l'article 231314 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous présenterai, à l'occasion d'une prochaine session, un programme d'équipement mobilier pour accueillir les expositions qui seront présentées à l'étage à compter de 2014.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur les conditions de fonctionnement pour l'année 2013, sur le programme d'investissement, et d'entériner l'entrée des objets n° 2012.1.1 à 2012.46.9 dans les collections publiques.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan 2012 relatif au fonctionnement de l'abbaye de Belleperche (fréquentation, animations) ;

Fonctionnement 2013

- Approuve les conditions de fonctionnement suivantes pour l'année 2013 :

Période d'ouverture :

du 2 mai au 30 septembre 2013, à l'exclusion
du lundi et du dimanche matin.

Horaires :

Ouverture du mardi au samedi de
10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
le dimanche de 14 H à 18 H

Le reste de l'année, les visites ont lieu sur rendez-vous pour les groupes ;

Tarifs et produits en vente

- Approuve les tarifs ci-annexés de produits mis à la vente ;

Animations

- . 29 mars et 18 avril : participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts » : « rendez-vous marionnettiques avec le Mexique » le 29 mars et « Les trésors de Papyc » le 18 avril ,
- . Les 17 et 18 mai au soir, de 21 h à minuit : « les Nuits de l'Abbaye », spectacle sur mesure conçu par la compagnie Arène Théâtre,
- . samedi 27 juillet au soir, pique-nique-concert par Sylvain Reverte et son groupe pop-rock, artiste découvert par Francis cabrel dans les Rencontres d'Astafort,
- . samedi 3 août au soir : ciné-concert avec la projection de « Nanouk l'Esquimau », film de Robert Flaherty, 1922, accompagné des improvisations d'Alexis Kowalczewski et Frédéric Machemehl,
- . 10 août au soir : « l'Abbaye en scène », visite nocturne et décalée de l'abbaye accompagnée par un artiste de cirque sous forme de tableaux, numéros, apparitions autour des arts du cirque,

. du 12 au 15 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les Médiévales auront pour thème le jeu et l'enfance ;

- Précise que toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit ;

Budget

- Ratifie un budget global de 89 000 € regroupant les frais de fonctionnement et le budget animations ;

Investissement 2013

Musée des Arts de la Table

- Entérine l'entrée des objets n° 2012.1.1 à 2012.46.9 dans les collections publiques ;

Travaux

. restauration intérieure du premier étage de l'hôtellerie

- Les 1ère et 2ème tranches (cellule Nord et galerie centrale) sont achevées, et l'ensemble de cette opération sera terminé fin 2013 ;
- Ratifie à cet effet un crédit de 259 500 € à l'article 23817 sous fonction 312 du budget départemental ;
- Adopte un programme de révision des toitures pour un montant de 50 000 €, avec une aide de 12 000 € de l'État, ainsi qu'un crédit de 50 000 € pour la mise en sécurité de l'abbaye ;
- Ratifie les crédits correspondants à l'article 231314 sous fonction 312 du budget départemental ;
- Précise qu'à l'occasion d'une prochaine session, un programme d'équipement mobilier sera présenté pour accueillir les expositions à l'étage à compter de 2014.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

ANNEXE

ABBAYE DE BELLEPERCHE

CG 13/2^{ème}/III-14annexe

TARIFS 2013

OBJET	TARIFS
Cartes postales	0,50 €
Plaquette « Notre Dame de Belleperche – Une abbaye cistercienne en pays gascon »	3,00 €
Catalogue exposition temporaire 2001	5,00 €
Catalogue exposition temporaire 2006	10,00 €
Catalogue exposition temporaire 2007	5,00 €
Catalogue exposition temporaire 2008	8,00 €
Album de coloriage	2,80 €
Ouvrage « les sites cisterciens d'Europe »	20,00 €

Le Président,